



Food and Agriculture Organization
of the United Nations

Global Forum on Food Security and Nutrition • FSN Forum

NOTE THÉMATIQUE

Consultation n° 140 • 02.05.2017 – 14.05.2017

➤ www.fao.org/fsnforum/fr/activities/discussions/forestry_indicators

Consultation en ligne sur l'élaboration d'un ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux



Les forêts jouent un rôle essentiel en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, car elles procurent des aliments et des moyens d'existence à une grande partie des populations les plus pauvres du monde, ainsi que des services environnementaux qui sont cruciaux pour la production agricole (voir [Situation des forêts du monde 2016](#), chapitre 4, pour plus de détails). C'est pourquoi le [Partenariat de collaboration sur les forêts](#) (PCF) organise, avec le Forum FSN, une consultation en ligne sur l'élaboration d'un **ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux** qui pourront être utilisés non seulement dans le secteur forestier, mais également à une plus grande échelle.

Ces indicateurs serviront à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs de politique. Dans les dernières années, la communauté internationale a exprimé clairement plusieurs objectifs relatifs aux forêts, dans le contexte plus général du développement (les Objectifs du millénaire pour le développement et les Objectifs du développement durable évoquent plusieurs fois les forêts), dans le contexte des conventions de Rio et dans des instruments ciblés sur le secteur forestier, en particulier l'Instrument des Nations Unies sur les forêts et le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts. Tous les acteurs de la communauté internationale se sont résolument engagés à fournir l'information nécessaire pour surveiller les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs de manière exhaustive, efficace, opportune et significative.

Toutefois, il existe, jusqu'à présent, peu de coordination entre les indicateurs forestiers utilisés par les différents processus. Ceci a contribué à un certain degré de confusion dans les messages et en un poids inutilement lourd en termes de production de rapports.

Pour remédier à ce problème, plusieurs organismes responsables de la gestion de problèmes liés aux forêts se sont unis pour élaborer un **ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux**, dans le but de simplifier et d'harmoniser les concepts et la terminologie, à titre

facultatif, tout en respectant les besoins de tous les utilisateurs potentiels. Le résultat final devrait être un bilan plus précis et plus intégral des tendances dans ce domaine, ainsi qu'une réduction significative du poids que représente la production des rapports. A l'issue d'une série de réunions informelles, d'un atelier international d'experts tenu à Ottawa et d'une initiative conduite par plusieurs organisations à Rome (OLI), une équipe spéciale créée dans le cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts élabore actuellement une proposition visant à l'établissement d'un **ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux**. Cette consultation en ligne est donc organisée dans le but de recueillir les opinions d'un vaste éventail d'experts et de parties prenantes afin d'enrichir l'ensemble d'indicateurs qui sera adopté. Les résultats de la consultation en ligne seront analysés lors d'une consultation d'experts qui se tiendra en juin 2017 et seront dûment pris en compte au moment de la définition finale des indicateurs mondiaux.

Cet **ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux** devrait contribuer à la poursuite des objectifs suivants :

1. Mesurer les progrès accomplis dans la gestion durable des forêts (y compris l'ODD 15.2.1).
2. Mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument des Nations Unies sur les forêts et le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, en particulier les objectifs mondiaux sur les forêts et les cibles afférentes.
3. Mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD autres que le 15.2.1, ainsi que des objectifs concertés à l'échelle internationale sur les forêts dans d'autres instruments, en répondant notamment aux exigences de production de rapports en matière forestière liées aux conventions de Rio.

Nous vous remercions d'avance de nous envoyer vos commentaires afin de maximiser l'impact de ce travail. Nous vous serions donc reconnaissants de nous les faire parvenir avant le 14 mai de façon à pouvoir les présenter à la consultation d'experts.

Pour rédiger vos commentaires, veuillez tenir compte des éléments suivants :

- L'ensemble commun des indicateurs forestiers mondiaux doit être exhaustif, équilibré et concis (si possible, moins de 15 indicateurs).
- Le titre de chaque indicateur doit refléter immédiatement sa signification.
- Il convient de définir un véritable indicateur, plutôt qu'une sphère d'intérêt.
- Il doit y avoir des raisons de croire que des données fiables sur les indicateurs en question seront bientôt disponibles dans la plupart des pays du monde.
- L'attention doit se porter sur les indicateurs dont l'élaboration peut être influencée par des responsables politiques, et non pas sur des indicateurs du contexte ou descriptifs, lesquels ne peuvent être modifiés à court ou à moyen terme.

Pour que ces indicateurs soient utiles, ils devront être définis en termes neutres du point de vue des échelles, tels que les ratios ou les taux de variation. Des domaines ou des volumes absolus seront bien entendu nécessaires, mais ne constituent pas des « indicateurs » à moins d'être remis en contexte et d'avoir une signification précise. La consultation en ligne ne porte pas sur la communication ou la qualité des données qui relèvent de la responsabilité des différents organismes, selon le mandat de chacun d'entre eux. Veuillez donc vous centrer sur

la définition des indicateurs qui devraient être inclus dans l'ensemble commun d'indicateurs mondiaux, ainsi que sur la façon de formuler les indicateurs en question.

L'ensemble commun d'indicateurs mondiaux est en cours d'élaboration. Vous trouverez ci-après une version synthétique de cet ensemble, à partir d'avril 2017, résultant de la contribution de l'équipe spéciale du PCF.

[Cliquez ici pour accéder à l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux](#)

N'hésitez pas à commenter tout aspect de l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux, sachant qu'il serait utile, aux fins de l'analyse, de vous concentrer sur les questions suivantes :

1. **L'ensemble commun d'indicateurs mondiaux, tel que présenté en avril 2017, est-il suffisamment exhaustif, équilibré et concis pour réaliser les objectifs énoncés ?**
2. **Dans le cas contraire, comment peut-il être modifié :**
 - **En ajoutant des indicateurs ? Veuillez préciser:**
 - **En supprimant des indicateurs ? Veuillez préciser:**
 - **En modifiant/reformulant certains indicateurs ? Veuillez préciser:**
3. **Nous vous demandons en particulier d'apporter des suggestions à l'élaboration des indicateurs marqués en JAUNE - Un travail plus poussé est nécessaire.**

La FAO et ses partenaires au sein de l'équipe spéciale du PCF saisissent cette occasion pour remercier tous ceux qui contribueront à cet exercice.

Kit Prins, modérateur de la consultation en ligne

Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux: contribution à la consultation en ligne.

Vous trouverez ci-après l'ensemble commun d'indicateurs mondiaux proposés par OLI, y compris les suggestions de l'équipe spéciale et la codification par couleur : **VERT** inclus dans l'ensemble commun par OLI, **JAUNE** : un travail plus poussé est nécessaire, **ROUGE** : éliminé de l'ensemble commun.

N°	Proposition actuelle de l'équipe spéciale	Proposition originale de la réunion OLI	Commentaires issus de la réunion de l'ES
1	Superficie forestière par rapport au territoire total	Taux net de renouvellement de la superficie forestière (%/par an)	Modification de « le taux net de renouvellement de la superficie forestière (%/an) comme taux net de renouvellement peut être calculé sur la base de la superficie forestière par rapport au territoire total (année de référence pour le territoire total 2015). Le titre proposé pour cet indicateur correspond au libellé de l'ODD 15.1. Aucun changement factuel.
2	Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Part de superficie forestière située à l'intérieur des aires protégées juridiquement constituées (%)	Modification. Le terme « juridiquement constituées » est abandonné pour éviter toute confusion et l'indicateur est modifié de proportion à aire totale. Les aires protégées doivent être conformes à la définition de l'UICN/CDB. Dans la mesure du possible, la communication doit être ventilée en fonction des catégories de l'UICN. La part de superficie forestière située à

			l'intérieur des aires protégées peut être calculée, en s'efforçant de maintenir la cohérence avec la terminologie des indicateurs des ODD.
3	Biomasse aérienne dans les forêts	Biomasse aérienne dans les forêts (tonnes/ha)	Modification. Il est suggéré de communiquer en tonnes plutôt qu'en tonnes/ha, ce dernier élément pouvant être dérivé. La surexploitation/la dégradation/les dommages se traduiront par une diminution de la biomasse/ha. Dans certains cas, une augmentation de la biomasse/ha peut s'avérer négative (matière combustible accrue pouvant provoquer des incendies)
4	Superficie forestière désignée et gérée pour la protection du sol et de l'eau	(a) Indice de couvert végétal montagneux Ou (b) Superficie forestière désignée et gérée pour la protection du sol et de l'eau	Changé en vert L'option (b) est privilégiée, comme déjà indiqué à FRA. Il peut toutefois s'avérer difficile d'identifier des forêts « désignées et gérées » à des fins de protection, car elles font souvent partie d'aires gérées avec de multiples intentions. L'option (a) Indice de couvert végétal montagneux est actuellement un indicateur d'ODD de niveau 2. Il n'est pas encore suffisamment au point pour être incorporé à l'ensemble de base, mais les progrès devront être évalués en vue d'une éventuelle inclusion dans l'avenir.
5	Emploi dans la sylviculture et l'exploitation forestière	Nombre d'emplois liés à la sylviculture par 1000 ha de forêts	Modifié et changé en vert Le changement proposé est de « nombre d'emplois liés à la sylviculture par 1000 ha de forêts » à emplois dans la sylviculture et l'exploitation forestière. (l'emploi par 1000 ha de forêts peut alors être dérivé).
6	Existence de politiques à l'appui de la gestion durable des forêts (GDF)	Existence de politiques à l'appui de la gestion durable des forêts, y compris la protection officielle des forêts existantes, ou la définition d'un état permanent des forêts dans les pays où cela s'avère nécessaire, en les dotant des institutions et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces politiques.	Modification. «... y compris la protection officielle des forêts existantes, ou la définition d'un état permanent des forêts dans les pays où cela s'avère nécessaire, en les dotant des institutions et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces politiques » a été éliminé du titre de l'indicateur, s'agissant uniquement d'exemples de ce type de politique. Ces précisions peuvent être incorporées à la note explicative. Le concept a déjà été utilisé dans les évaluations des ressources forestières mondiales (FRA 2015).
7	Existence d'un processus national scientifiquement fiable d'évaluation des forêts	Existence d'un inventaire national récent, scientifiquement fiable des forêts	Modification. Le terme « récent » est supprimé et le mot « processus » est ajouté dans l'indicateur original afin de rendre compte de la nécessité d'un flux permanent d'information. Il est suggéré d'ajouter « inclure les inventaires forestiers nationaux et l'information afférente, ainsi que les systèmes de suivi » dans une note explicative. Le concept a déjà été utilisé dans FRA 2015.
8	Existence d'un mécanisme national pour assurer la participation de multiples parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques forestières	Existence d'une plate-forme politique nationale à multiples parties prenantes, avec la participation active de la société civile, des peuples autochtones et du secteur privé	Modification du libellé original pour éviter toute ambiguïté. Le concept a déjà été utilisé dans FRA 2015.
9	Superficie forestière avec un plan de gestion à long terme	Proportion de la superficie forestière avec un plan de gestion à long terme	Modification de « proportion de la superficie forestière » à « superficie forestière » afin de rester en conformité avec l'ODD 15.2.1. Le concept a déjà été utilisé dans FRA 2015.
10	Superficie forestière certifiée utilisant un programme de certification de la gestion des forêts vérifiée indépendamment	Superficie forestière certifiée utilisant un programme de certification de la gestion des forêts vérifiée indépendamment (ha)	Changé en vert Les différents types de mécanismes de certification devront faire l'objet d'une note explicative. L'équipe spéciale a analysé le problème de la double comptabilité, sans toutefois trouver de solution car les pays ne semblent pas posséder cette information. « ha » est supprimé. Le concept a déjà été utilisé dans FRA 2015. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (IAEG) s'est manifesté préoccupé par le fait que la certification n'est pas un instrument de politique officielle. Toutes les forêts faisant l'objet d'une gestion durable ne sont pas certifiées—un indicateur pourrait créer une confusion
11	Aide officielle au développement pour la gestion durable des forêts	Variation en pourcentage de l'aide officielle au développement pour la gestion durable des forêts	Modification. « variation en pourcentage de... » a été supprimé du libellé original de l'indicateur. L'utilisation de valeurs absolues permet de calculer la part de financement destinée à la gestion durable des forêts dans l'aide officielle totale au développement. Compris dans les objectifs mondiaux sur les forêts (GOFs).

12	Quantités enlevées de bois	Quantités enlevées de bois par 1000 travailleurs forestiers (m ³ /1000 travailleurs)	Modification. Il est suggéré de remplacer « quantités enlevées de bois par 1000 travailleurs forestiers » par « quantités enlevées de bois » et de le considérer comme un nouvel indicateur sur la base des données de questionnaire commun sur le secteur forestier. La proposition originale présentait certains problèmes tels que l'interprétation et la signification, ainsi que la façon de tenir compte des travailleurs informels.
13	Existence d'un système de traçabilité des produits forestiers	a. Proportion des produits forestiers commercialisés/consommés provenant de d'activités forestières ou commerciales illicites Ou b. Existence d'un système robuste permettant le suivi de produits forestiers issus d'une filière durable	Modifié et changé en vert La réunion de l'équipe spéciale a suggéré une reformulation de l'option (b) au libellé « <i>Existence d'un système de traçabilité éprouvé permettant le suivi de produits forestiers issus d'une filière durable</i> » Après la réunion, une nouvelle consultation avec des spécialistes de ce sujet à la FAO a suggéré « Existence d'un système de traçabilité des produits forestiers » La FAO a modifié le titre en conséquence. La réunion a suggéré d'abandonner l'option (a) , étant donné la difficulté d'obtenir des données fiables sur les activités forestières et commerciales illicites
14	Santé et vitalité de la forêt : pourcentage de superficie forestière perturbée		Un travail complémentaire est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> Il existe des données assez fiables sur les incendies et les éventuelles grandes zones touchées par des tempêtes Il est suggéré de supprimer le terme vitalité, s'agissant d'un concept difficile à mesurer. <ul style="list-style-type: none"> L'expression « aire perturbée » implique une définition claire (par exemple, baisse de la production > 20 %, incendies non désirés ou non naturels, dommages causés par des espèces envahissantes d'insectes), en particulier pour distinguer le concept de 'dégradation'. Cet indicateur permettrait donc de surveiller les perturbations naturelles et d'autres types de dégradations, et un autre indicateur serait utilisé pour la récolte du bois. Il est difficile de combiner les données relatives aux différents types de perturbations
15	Pourcentage de changement de la superficie des forêts dégradées		Un travail complémentaire est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> Lien vers les GOFs a été perdu durant leur révision Il a semblé préférable de mesurer la restauration des forêts et des terres et il a été signalé que l'intention semble être d'inclure la dégradation des forêts dans le cadre du point 15.3.1 (proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale de terres) qui a trois sous-indicateurs, à savoir la couverture terrestre et les variations de la couverture terrestre, la productivité des terres, et les stocks de carbone en surface et sous la terre. Il a également été signalé que la dégradation des forêts et d'un concept ambigu car il n'en existe aucune définition concertée à l'échelle internationale, ce qui la rend difficile à mesurer. Une différenciation doit être établie par rapport à l'indicateur relatif à la perturbation
16	a. Variation de pourcentage dans le nombre de personnes dépendant de la forêt Ou b. Moyens d'existence des personnes dépendant de la forêt		Un travail complémentaire est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> Ces deux indicateurs sont vagues car les termes « personnes dépendant de la forêt » et « moyens d'existence » n'ont pas de définition acceptée à l'échelle mondiale. Il n'est pas clair non plus de déterminer si une variation positive de la valeur de l'indicateur est le reflet d'une évolution positive L'équipe spéciale propose d'utiliser « nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dont les moyens d'existence dépendent de la forêt et des arbres » L'indicateur doit être peaufiné et aligné sur les Objectifs forestiers mondiaux

17	Ressources financières provenant de toutes les sources (hormis l'AOD) aux fins de la mise en œuvre de la gestion durable des forêts (\$/ha de forêt)		<p>Un travail complémentaire est nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compris dans les GOFs. • Le terme « toutes les sources » doit être défini • Même s'il importe de suivre toutes les sources de financement, il serait plus facile de limiter l'indicateur aux dépenses publiques en matière de gestion durable des forêts (comme c'était le cas dans les FRA précédentes). • La double comptabilité est potentiellement dangereuse (secteur privé, universités, etc.).
18	Part de l'énergie à base de bois dans la consommation totale d'énergie primaire, selon des systèmes modernes propres (%)		<p>Un travail complémentaire est nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe spéciale a critiqué le rôle de cet indicateur dans l'ensemble commun d'indicateurs et a proposé de le remplacer par une statistique des quantités enlevées (combustible ligneux par rapport aux quantités enlevées totales) • La signification reste peu claire (énergie à base de bois traditionnelle par rapport à une énergie renouvelable propre à base de bois)
19	Valeur des paiements en services éco systémiques (PSE) relatifs aux forêts (valeur des paiements en tant que coefficient de l'aire forestière totale ou de l'aire forestière couverte par ces PSE)		<p>Un travail complémentaire est nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur n'est pas encore au point pour l'ensemble commun d'indicateurs. Données relatives aux paiements (quelles sources?) • Les concepts ne sont pas encore définis • Problème de mesure, en particulier pour les petits mécanismes de PSE
20		Taux de récupération du papier et des produits en bois massif (volume récupéré à des fins de reconversion comme % du volume consommé)	Indicateur considéré comme ne relevant pas de la gestion durable des forêts, et donc non assujettis aux instruments de politique de gestion durable des forêts
21		Stock de carbone et variations de stocks de carbone dans les terres forestiers : Puits/source de gaz à effet de serre forestier, stock de carbone forestier, stockage du carbone dans les produits ligneux récoltés (tonnes de C)	<p>La réunion de l'équipe spéciale suggère d'abandonner cet indicateur. Les variations de stocks de biomasse aérienne sont déjà captées par un autre indicateur. L'utilisation de données de la CCNUCC pourrait créer une certaine confusion, car celles-ci diffèrent souvent des chiffres communiqués au FRA (définition de forêt, etc.) Trop d'éléments dans un seul indicateur.</p>